

## Sortie à PLOUGRESCANT et PLOUGUIEL du mardi 29 Mai 2018 (1/2 journée)

### PROGRAMME

- 13h précise : départ place du Vally à Guingamp.
- 14h – 15h : visite guidée de la chapelle Saint Gonéry à Plougrescant. Datant des XVème et XVIème siècles, elle attire l'œil par son clocher tordu, mais l'intérieur est d'une très grande richesse : les lambris de la nef récemment restaurés sont ornés de peintures naïves représentant des scènes de l'Ancien et du Nouveau Testaments.
- 15h30 – 17h : visite libre du jardin remarquable du Kestellic à Plouguiel qui s'étend sur 6 ha disposés en arc de cercle sur des pentes de granit rose descendant vers le Jaudy et agrémentées de ruisseaux, fontaines, cascades, plan d'eau. Des jardiniers présents sur le site pourront répondre aux questions.
- 17h15 : goûter à la crêperie Kreisker, place du Martray à Tréguier.
- 18h15 : départ de Tréguier pour une arrivée à Guingamp aux environs de 19h.

### INSCRIPTION (Nombre de places limité à 50)

À envoyer avant le 10 mai 2018 à :

✓ Michelle LE COCQ  
9, impasse Prosper Mérimée  
22200 PABU (tel : 02 96 44 15 02) michcocq@orange.fr

à l'aide du formulaire ci-dessous à remplir + chèque de 26 € à l'ordre de l'UTL de Guingamp + enveloppe timbrée à vos nom et adresse ou votre adresse-mail pour confirmation. Ne pas adresser de fiche d'inscription à Castel-Pic.

En cas de problème entre le 15 et le 22 mai, contactez :

✓ Yvon FOUILLÈRE  
37 rue Léontine Le Gall 22 200 PLOUISY  
06 75 88 63 64 [yvon.fouillere@orange.fr](mailto:yvon.fouillere@orange.fr)

- ...(à découper en suivant le pointillé)

### SORTIE à PLOUGRESCANT et PLOUGUIEL du 29 mai 2018

M. Mme. (Nom et Prénom) ..... N° de téléphone

Adresse.....

(éventuellement adresse mail).....

N° d'adhérent .....

Nombre de participants.....

Nom et prénom du second participant : .....

N° d'adhérent .....

Chèque de règlement à l'ordre de l'UTL de Guingamp : 26 € x .... = .....

Je certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'UTL de Guingamp s'appliquant à tous les voyages et sorties (articles 7 et 8) paru dans la circulaire de rentrée.

Le ..... Signature